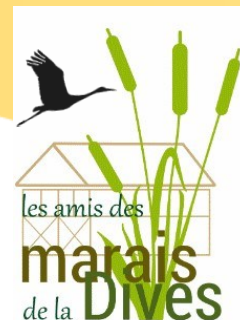


LES MARAIS de la DIVES



PROTEGEONS LES CHOUETTES !



Pour la Biodiversité

Pour pallier le manque de cavités naturelles (vieux arbres, murets, granges, bâtiments désaffectés...), des nichoirs fabriqués par la main humaine seront souvent appréciés par les rapaces nocturnes, alliés naturels des agriculteurs.

LA CHOUETTE CHEVÊCHE



La chouette chevêche (ou chevêche d'Athéna) pourra s'installer dans un nichoir boîte ou un nichoir caisse : une simple caisse en bois de douze bouteilles de vin fera l'affaire (**parallélépipède horizontal ou vertical**). Un toit ou un côté **amovible** permettra un nettoyage annuel, et un orifice d'entrée/d'envol sera installé sur la face avant.

Pour une chouette chevêche, le **diamètre conseillé de l'orifice d'entrée** est de **7 centimètres**. L'ouverture peut très bien être un **rectangle** ou une petite « porte cochère » de forme **arrondie**. Prévoir une petite **plateforme intérieure** à mi-hauteur, si le nichoir est en position à champ ; renforcer le toit du nichoir pour qu'il résiste à l'humidité. Une planche large pour couvrir le toit dissuadera les prédateurs comme la fouine, la martre ou le chat.

Nichoir installé à champ : **Hauteur : 33 cm / Profondeur : 50 cm / Largeur : 15 cm**

Il est utile de disposer au fond du nichoir une **garniture** de sciure, de copeaux, de paille ou de foin.

LA CHOUETTE EFFRAIE



La chouette effraie (ou effraie des clochers) niche naturellement à même le sol d'un **grenier désaffecté** ou utilisé pour stocker de la paille. Elle se trouve ainsi à la merci des prédateurs. Un nichoir **caisse en hauteur** la mettra à l'abri de ces derniers, lui permettra de nicher et de s'abriter toute l'année.

Pour l'effraie, les dimensions de l'**ouverture** seront plutôt de **15 à 20 centimètres**.

La **taille** du nichoir est **importante** : trop petit, il ne pourra pas accueillir une chouette et sa nichée.

Longueur : 80 cm / Largeur : 60 cm / Hauteur : 40 cm.

Une chouette effraie (appelée aussi **Dame blanche** en raison de son disque facial) peut avoir, en moyenne, **5 à 7 poussins**. Il leur faut donc un minimum d'espace ; autrement, lorsqu'ils grandissent, certains poussins qui se sentent **trop à l'étroit** risquent de sortir plus vite que prévu.

Lorsque cela est possible, il faut prévoir une **seconde chambre** pour que l'effraie puisse y installer une deuxième nichée. Une cloison séparera les deux pièces et la dimension la plus grande de la caisse atteindra alors un mètre. La femelle effraie pourra couvrir les œufs de sa seconde ponte pendant que le mâle nourrira les jeunes de la première nichée. **Longueur : 100 cm / Largeur : 60 cm / Hauteur : 40 cm**

Une **goulotte d'entrée rectangulaire** et un **couloir** d'accès aux chambres garantiront l'**obscurité** nécessaire. Il est utile de disposer au fond du nichoir une **garniture** de sciure, de copeaux, de paille ou de foin.

OÙ PLACER VOTRE NICHOIR?

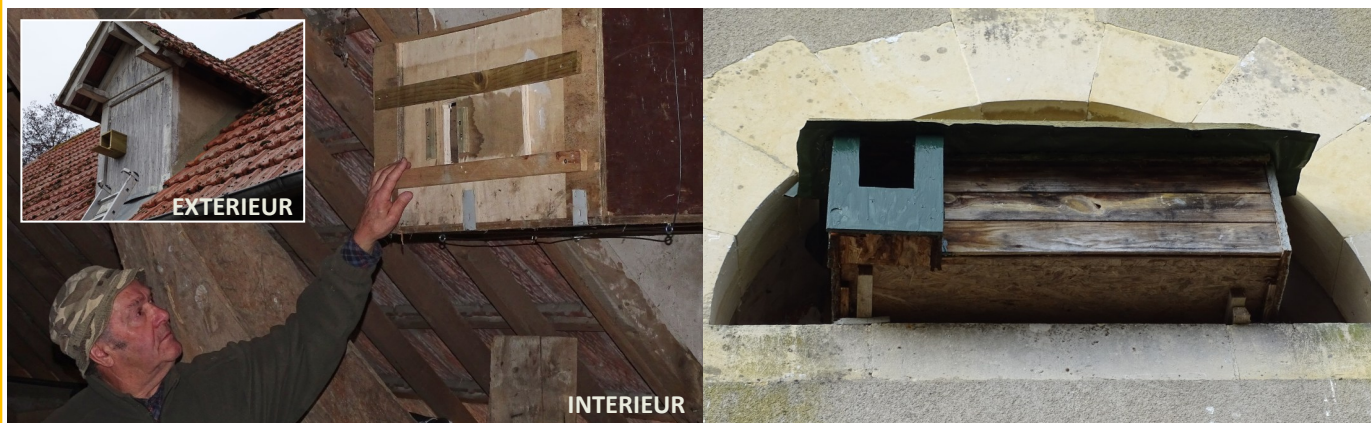
Les rapaces nocturnes apprécient la **discrétion**, surtout lorsqu'il s'agit d'élever leurs jeunes. Il faut donc placer le nichoir dans un **endroit peu fréquenté**, à l'**abri des chats et des fouines**, à l'**opposé des vents dominants**. Veiller à **éviter que le nichoir soit en plein soleil**.

Il faut aussi tenir compte des mœurs de l'oiseau et de son habitat de prédilection.

Pour la chouette chevêche, le nichoir sera plutôt installé là où subsistent de **vieux arbres, des vergers, des haies**. Sous un **toit, l'angle d'un bâtiment** peut se révéler favorable.



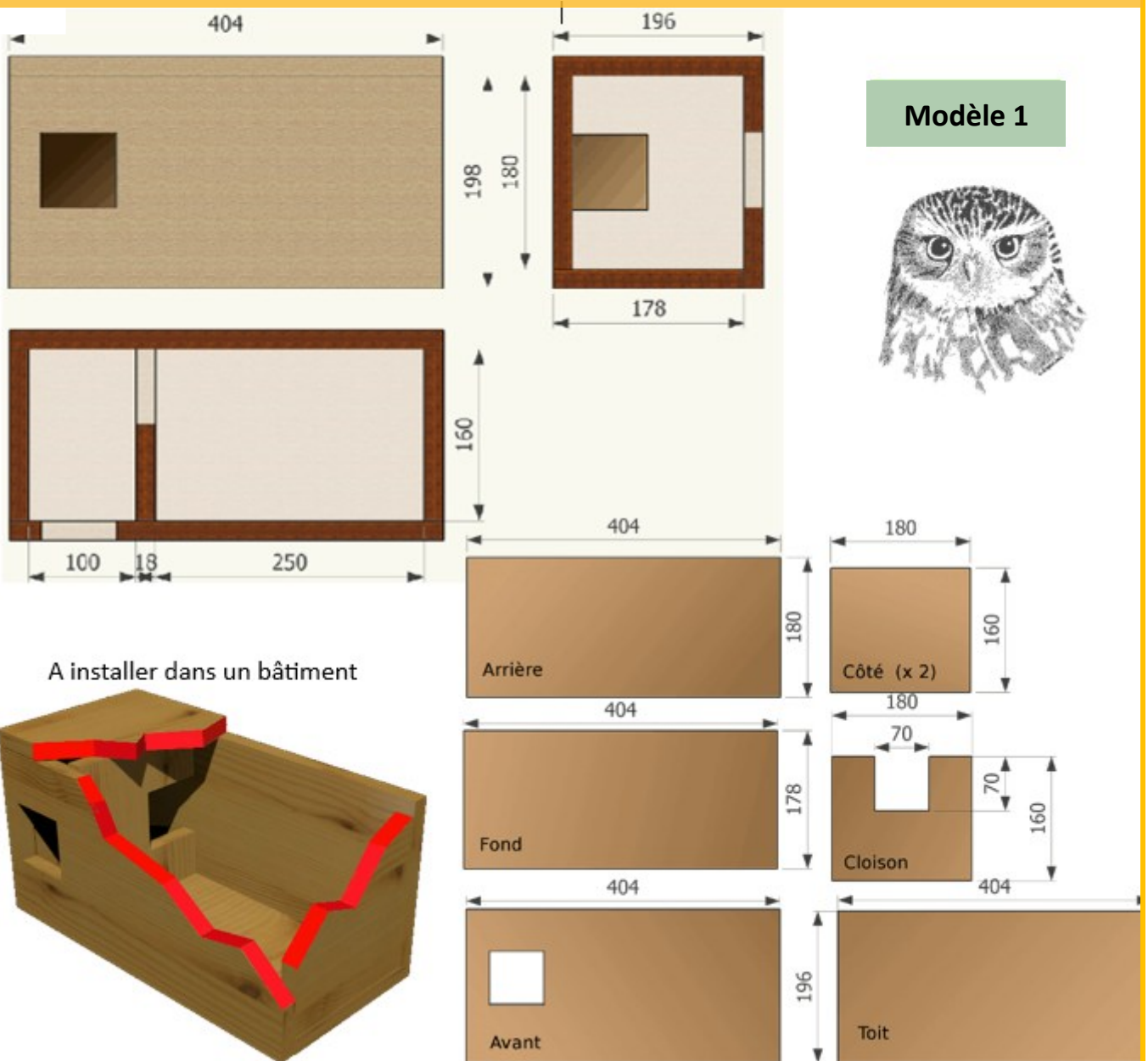
Pour la chouette effraie, l'installation se fera forcément dans un **vieux bâtiment, dans le grenier d'une maison, dans une grange** de haras ou de ferme, **au minimum au niveau du premier étage**, sur une poutre par exemple ou à mi-hauteur devant une ouverture extérieure. Plaqué contre un mur, le nichoir peut reposer sur des broches et être retenu par du fil de fer. Il faut **éloigner l'entrée de tout support accessible** aux intrus et ajouter une **goulotte** en bois anti-prédateurs.



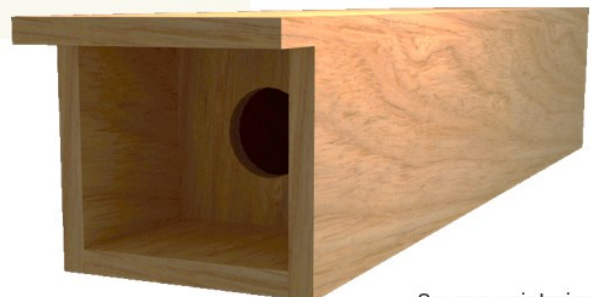
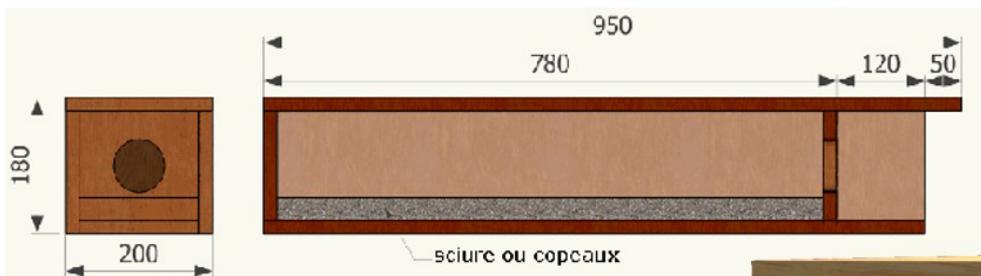
Pour ces rapaces nocturnes, la **proximité de leurs aires de chasse** (herbages, pâtures, prairies riches en rongeurs) **est essentielle**. **N'installez pas votre nichoir à côté d'une route**. Les jeunes à l'envol peuvent se montrer maladroits !

NICHOIRS POUR CHOUETTE CHEVÊCHE - 1

Modèle 1



Modèle 2



Source : nichoirs.net

NICHOIRS POUR CHOUETTE CHEVÊCHE - 2

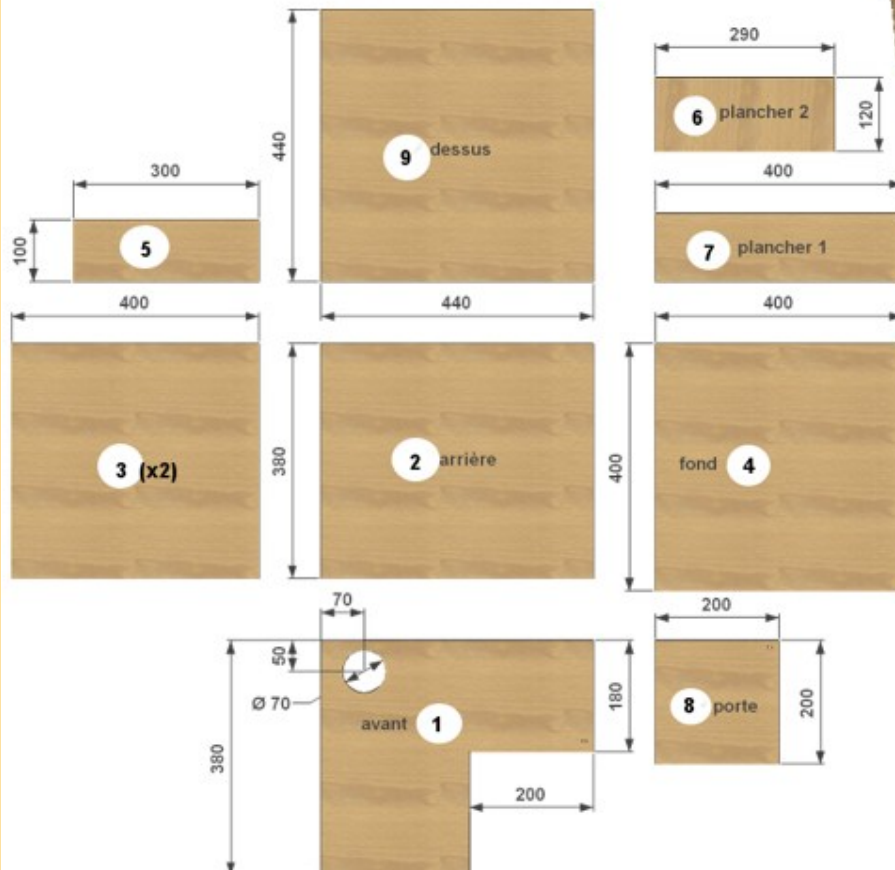
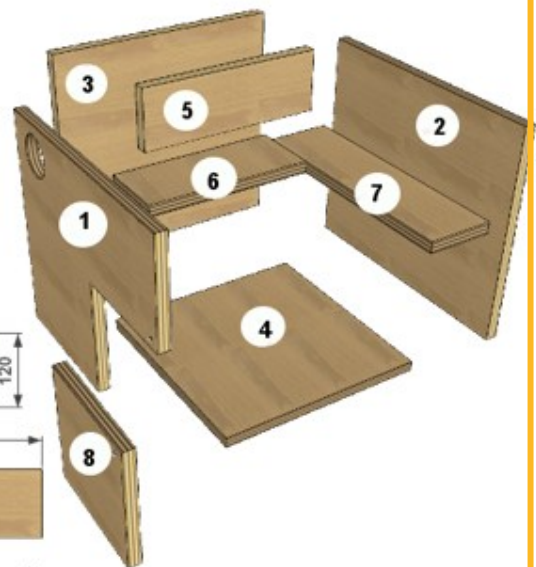
Modèle 3



Nidhoir obtenu à partir d'une caisse à vin (caisse en bois ayant contenu 12 bouteilles).

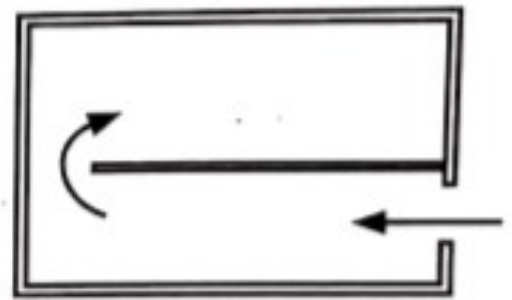
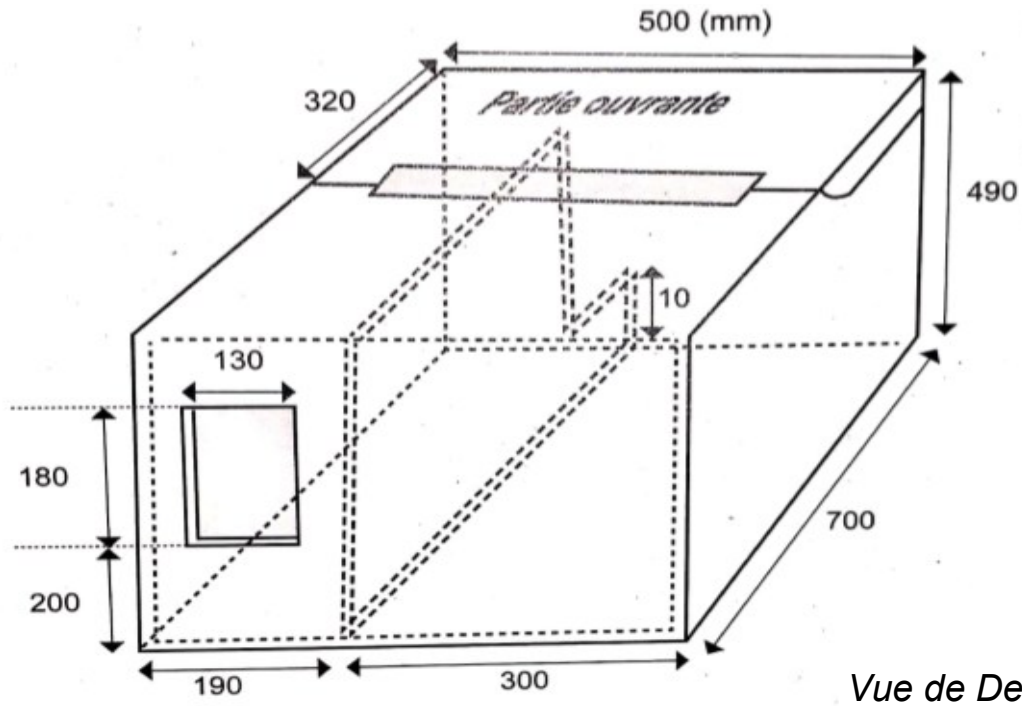
Descriptions détaillées sur les sites du groupe «Noctua» et de l'association Terroir et Nature en Yvelines «ATENA78»

Modèle 4



Source : nichoirs.net

NICHOIR POUR CHOUETTE EFFRAIE - 1



NICHOIR POUR CHOUETTE EFFRAIE - 2



QUAND PLACER VOTRE NICOIR ?

Il vaut mieux l'installer pendant l'hiver, **entre novembre et février**. Le mois de mars est un maximum.

PRÉCAUTIONS ET CONSEILS

L'accord du propriétaire des lieux (haie, herbage, champ, pâture) ou des bâtiments (grange, bâtisse) est absolument nécessaire. C'est une question de respect et d'efficacité ; ainsi, il sera associé à votre action de préservation et vous aidera à la réaliser.

Dès lors que le nichoir est posé, un conseil, oubliez-le ! **Le moindre dérangement fera fuir ses occupants ou futurs occupants**. Si vous souhaitez voir si votre aménagement a trouvé preneur en mars ou avril, postez-vous à distance à la tombée de la nuit, restez silencieux et patientez ...

Si vous avez la chance de recevoir des occupants, au printemps, le sol sera peut-être jonché de **pelotes de réjection**. Vous entendrez peut-être aussi des **chuintements** de type ronflements (chouette effraie).

Les nichoirs doivent être **vidés et nettoyés une fois par an ou tous les deux ans**, lorsque la période de reproduction est terminée, **en début d'hiver**, afin de retirer le surplus de pelotes de réjection.

RAPACES : PROTÉGÉS PAR LA LOI

Tous les rapaces, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, sont protégés par la loi. Il est strictement interdit de les piéger, de les capturer, de les manipuler, de les tuer et même de les perturber, quel que soit leur âge, à l'état d'œuf, de poussin ou d'adulte.

Si vous trouvez un animal blessé, contactez le centre de sauvegarde le plus proche (La Dame Blanche 02.31.63.91.70 , Le Chêne 02.35.96.06.54). **Ne le transportez pas sans autorisation.**

REMERCIEMENTS

L'association des Amis des Marais de la Dives remercie :

- *Cécile WALIGORA pour l'utilisation de ressources : Faune utile des bords de champs, Editions France Agricole, collection Agriproduction, 2019.*
- *Le site nichoirs.net pour l'utilisation des schémas de construction de nichoirs à chevêche d'Athéna*
- *L'ASPAS pour l'utilisation du schéma de construction du nichoir pour chouette effraie (Brochure « Un clocher, une chouette ! »)*

Crédit photos : Denis AVONDES, Marc DEFLANDRE, Marc FOUCAULT.

Rédaction : Denis AVONDES, Stéphanie DUBUS, Marc FOUCAULT.

Conception graphique: Stéphanie DUBUS

Révision et Réédition Février 2026.



AMD : Les Amis des Marais de la Dives
Mairie - Place Quellec - 14670 TROARN
<https://www.facebook.com/amisdives/>
Contacts :

- Denis AVONDES : 06 89 19 05 99
- www.amismaraisdives.fr



Imprimé par **La Maison du Document**